

ECO SWISS  
Spanweidstrasse 3  
8006 Zurich

Tél : 043 300 50 70  
E-Mail: [info@eco-swiss.ch](mailto:info@eco-swiss.ch)  
Internet: [www.eco-swiss.ch](http://www.eco-swiss.ch)

*Solution par branches CFST  
"Sécurité et santé au travail des PME traitant des  
produits chimiques et de biotechnologie"*

## Séminaire de formation de base pour les coordinatrices et coordinateurs de sécurité 2 et 3 mai 2024 - Lausanne

<b>Public cible</b> Chargé de sécurité, coordinateur de sécurité, ainsi que les responsables de production et de laboratoire	
<b>Inscription</b> Sur notre site internet <a href="http://www.eco-swiss.ch/manifestations">www.eco-swiss.ch/manifestations</a>	<b>Objectif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Se familiariser avec les tâches et responsabilités du coordinateur de sécurité</li><li>• Savoir attribuer les responsabilités et les tâches en matière de sécurité et de santé au travail à différents groupes de personnes sur la base des dispositions légales.</li><li>• Comprendre les 10 éléments du système de sécurité de l'entreprise selon la CFST et pouvoir les mettre en œuvre au sein de son 'entreprise.</li><li>• Recenser et évaluer systématiquement les dangers dans son environnement professionnel</li><li>• Prendre des mesures de prévention concernant les dangers identifiés, les regrouper en fonction de leur urgence et de leur efficacité, les mettre en œuvre et assurer le contrôle</li><li>• Elaborer et mettre à jour une documentation de sécurité au travail et protection de la santé appropriée</li><li>• Planifier des mesures d'urgence</li><li>• S'engager de manière ciblée et motivante auprès des collaborateurs et des supérieurs hiérarchiques</li></ul>
<b>Délai d'inscription</b> 4 avril 2024	
<b>Nombre de participants</b> Min. 10 – max. 20 personnes	
<b>Durée : 2 jours</b>	
<b>Dates :</b> Jeudi 2 mai 2024 08:30-16:30 Vendredi 3 mai 2024 08:30- 16:30	<b>Intervenants</b> Sabine Mann, Dr ès sc., hygiéniste du travail SSHT
<b>Lieu :</b> Hôtel AQUATIS Route de Berne 148 1010 Lausanne	
<b>Transport :</b>	
<b>En voiture :</b> Autoroute A9 - sortie n°10 Lausanne-Vennes ( <i>Parking au P+R de Vennes</i> )	
<b>En train :</b> Depuis la gare CFF de Lausanne, prendre le métro M2 (direction Croisettes) - arrêt Vennes.	<b>Administration</b> <a href="mailto:patricia.levy@eco-swiss.ch">patricia.levy@eco-swiss.ch</a> / Tél 043 300 50 70 (Lu-je)
	<b>Formation</b> <a href="mailto:sabine.mann@eco-swiss.ch">sabine.mann@eco-swiss.ch</a> / Tél 079 270 96 28

<b>Coût</b>	
La finance d'inscription comprend les deux jours de formation, les pauses et le dîner Les soutiens de cours seront à télécharger avant la formation depuis notre site internet.	
Personnes non-membres d'ECO SWISS	CHF 1'690
Membres d'ECO SWISS / organisation pour la protection de l'environnement	CHF 1'390
Membres de la solution de branche d'ECO SWISS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 personne par entreprise par année</li> <li>• Personne supplémentaire</li> </ul>	<p style="text-align: right;">gratuit</p> <p style="text-align: right;">CHF 990</p>
<b>Frais d'annulation</b>	
6 semaines avant la formation	sans frais
6 – 2 semaines avant la formation	CHF 680
2 semaines avant la formation ou absent	pas de remboursement (frais de l'hôtel, si gratuité)

## Programme

### Jour 1

08h30-08h45	Accueil /introduction : objectifs de la formation, présentations et déroulement des 2 journées de cours
08h45-10h15	Définitions et notions de base de la LAA et de la LTr Cadre légal et responsabilités – Obligations des employeurs, des employés et du coordinateur sécurité (CSST)
10h15-10h45	<i>Pause</i>
10h45-11h45	Concept ST/PS – 10 éléments du système de sécurité Le manuel santé et sécurité ECO SWISS
11h45-13h00	<i>Repas en commun</i>
13h00-13h45	Organisation en cas d'urgence Premier secours et évacuation d'urgence
13h45-15h15	Dangers chimiques – Etiquetage GHS - FDS
15h15-15h30	<i>Pause</i>
15h30-16h00	Règles de stockage
16h00-16h30	Protection maternité - OProMa

### Jour 2

08h30-10h00	EPI (Souliers - gants - lunettes - masque de protection respiratoire)
10h00-10h15	<i>Pause</i>
10h15-11h00	Hygiène du travail : risque chimique et risque physique
11h00-11h45	Ergonomie : posture et port de charge
11h45-13h00	<i>Repas en commun</i>
13h00-14h30	Détermination des dangers et mesures de prévention à mettre en œuvre et suivi de leurs réalisations
14h30-14h45	<i>Pause</i>
14h45-16h30	Détermination des dangers et mesures de prévention : travaux de groupes